

L'A. C. J. C. figurait au programme car la jeunesse catholique a sa place toute marquée dans les démonstrations de l'Action Sociale Catholique. A Saint-Casimir, c'est M. Elzébert MacKay, étudiant à la faculté de droit de l'Université Laval de Québec, qui était chargé de parler un peu de l'Association dont un cercle vient justement d'être fondé dans la paroisse. M. MacKay s'attache surtout à réfuter les obligations qu'on oppose à l'établissement de cercles ruraux.

M. Baribault du cercle local parle à son tour des projets du cercle nouveau et fait connaître de quelle façon la jeunesse catholique ainsi groupée sera utile à la paroisse dont elle est justement fière.

M. Jean-Charles Magnan expose ensuite des idées fort justes et fort opportunes sur le rôle des jardins scolaires dans la formation de notre jeunesse rurale. Il faut attacher celle-ci de bonne heure à la terre; mieux vaut prévenir les départs que d'avoir à provoquer les retours.

M. le Dr Jules Dorion, directeur de *L'Action Catholique* fait le tableau de l'influence immense que la presse s'est acquise dans le monde et en déduit la nécessité du journal catholique adapté aux besoins de l'âme contemporaine, d'un journal catholique qui forme une opinion catholique.

C'est sur cette idée que la séance de l'après-midi s'est close.

La deuxième séance eut lieu à sept heures du soir. Après la prière d'ouverture, Sa Grandeur Mgr Roy prononça un vigoureux discours en faveur de la tempérance; Monseigneur fit le procès du commerce et des liqueurs enivrantes et conclut à la nécessité de la prohibition.

M. l'abbé Fortin rédacteur à *L'Action Catholique* parle ensuite de la manière dont on peut se servir des comités paroissiaux pour faire de l'action sociale catholique efficace et pratique; les individus ne valent rien s'ils ne s'unissent pour faire triompher les bonnes causes; tout se fait aujourd'hui au moyen de comités et nos œuvres ne feront du bien que dans la mesure où dans chaque paroisse une élite se chargera de les promouvoir.

Il fallait parler de l'alcoolisme, M. le Dr Thomas Savary de Pont-Rouge en avait été chargé; dans un travail où les enseignements de la faculté se trouvent tous corroborés par des faits d'expérience et le plus souvent d'expérience personnelle, l'auditoire pouvait se convaincre que l'alcoolisme prédispose aux maladies contagieuses et spécialement à la tuberculose si redoutée de nos jours.

Il appartenait au pasteur de la paroisse de conclure cette séance. M. le curé McCrea le fit en insistant sur la nécessité pour les paroisses de donner à leur curé le concours sur lequel il doit pouvoir compter pour établir et faire progresser les œuvres dans sa paroisse.

La séance s'est terminée aux pieds de Jésus-Hostie par un salut solennel.